



Litige avec l'Opérateur orange

Par **morjanne1964**, le **16/11/2013** à **12:26**

[fluo]bonjour[/fluo]

Je rencontre un litige avec le fournisseur orange suite à un achat de forfait dans une boutique. Le forfait proposé n'est pas conforme car la boutique a fait une montée en gamme en me proposant des mobi cartes au lieu du forfait et me demande une caution de 300 E pour ouvrir les lignes. J'ai résilié avant les 30 jours car le forfait ne fonctionne pas. Sur les conseils d'un responsable de orange. Aujourd'hui je suis menacé de payer avec des frais d'huissiers. Que dois-je faire merci de votre réponse. Ps tout échange de ma part a été fait par courrier en RAR.